



V1-00218
332834
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 8

Session : 2021

Épreuve de : GÉOPOLITIQUE ESCP BS / HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Dans son ouvrage Mondialisation, villes et territoires, P. Veltz montre en quoi le processus de mondialisation est « polarisant » en ce qu'il met en concurrence les différents territoires et pays de la planète de façon continue. Chaque territoire et pays met ainsi en exergue ses atouts pour attirer les activités économiques qui permettraient potentiellement un développement.

Effectivement, la mondialisation est un processus d'interconnexion croissante des pays et des territoires par le biais de l'accroissement permanent des flux de toute nature (marchandises, personnes, capitaux, idées...) qui sont devenus réalisables grâce au progrès technique. Ce faisant, la mondialisation connecte les pays et les met face à face, en concurrence perpétuelle : ils semblent être plus adversaires que complémentaires.

La mondialisation a débuté - selon la périodisation de L. Carrués - dès le XV^{ème} siècle et les Grandes Découvertes (1492 C. Colomb), s'est accélérée lors de la première révolution industrielle (1780) et la deuxième (dans la fin du XIX^{ème} siècle) et a connu une dernière accélération dès l'apparition des néo-libéraux (M. Thatcher et R. Reagan) jusqu'à nos jours avec, entre autres, la numérisation et la dématérialisation. Néanmoins, ce processus hiérarchisant et polarisant a connu diverses périodes d'arrêt mais aujourd'hui elle semble critiquée (bien que ce soit un processus et non pas un acteur). À travers cette nouvelle logique globalisée, les pays et les territoires mettent en avant leurs atouts pour avoir de plus en plus de part de marché, capter et attirer de nouvelles activités économiques qui sont désormais vitales pour un bon développement des populations. Par cette mise en concurrence, il y a donc des pays et territoires gagnants (qui arrivent à attirer les activités économiques) et d'autres perdants.

Ainsi, de multiples moyens sont mis en place par les États et les territoires pour capter le plus possible ces activités économiques qui englobent : l'industrie, la finance, la bourse, les entreprises, le tourisme, les échanges commerciaux ... Ce sujet est d'autant plus complexe que les pays et territoires ont recours à des moyens très différents (diplomatiques, culturels, politiques, économiques, fiscaux) et à plusieurs échelles (locaux, régionales, nationales et même hors de ses propres frontières). Par conséquent comment les pays et territoires font face à cette concurrence très rude et mondialisée ? Quels sont les moyens mis en œuvre par les pays et les territoires pour attirer les activités économiques - ou du moins ne pas les faire partir ? Enfin, cette mise en concurrence permanente et parfois exacerbée ne touche-t-elle pas à sa fin aujourd'hui ?

En premier lieu, nous verrons que la mondialisation et la mise en concurrence des pays et territoires ne permet pas à chaque concurrent d'attirer les activités économiques les plus rentables (I). Puis, nous nous demanderons quels sont les facteurs de cette division en des pays et territoires très attractifs et d'autres répulsifs (II). En définitive, nous observerons que deux tendances semblent s'opposer : les concurrents qui souhaitent se démondialiser et ceux qui commencent à attirer de plus en plus les activités économiques et qui donc deviennent de nouveaux concurrents (III).

En premier lieu, la mondialisation a fait historiquement de grands concurrents souvent très attractifs (A), d'autres plus répulsifs (B) vis-à-vis des activités économiques. Ce faisant, la mondialisation et la mise en concurrence créent de grandes tensions entre attractifs et répulsifs, d'autant plus que tous les concurrents sont interdépendants (C). Effectivement, la mondialisation - en fait que processus « polarisant » comme le dit P. Veltz - déséquilibre le monde et de grandes puissances traditionnelles attirent les activités

économiques du fait de leurs atouts. Dans Triale power (1985), K. Ohmae montrait déjà que trois grandes zones se démarquaient économiquement du reste des concurrents : l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord ainsi que le Japon (voir croquis). Ces derniers espaces ont su attirer les activités économiques et attirent toujours celles-ci comme peuvent en démontrer les IDE (investissements directs à l'étranger) entrants : 800 milliards de dollars pour les pays développés dont 250 milliards pour les États-Unis ou encore 450 milliards pour l'Union Européenne. Ces grands concurrents ont ainsi une industrie forte, qui de plus produit des biens à forte valeur ajoutée qui sont transformés : l'Amérique du Nord et l'Union Européenne cumule pour eux deux un peu plus de 35% du PIB industriel en 2019. Ces pays possèdent également les plus grandes bourses mondiales et places financières : Wall Street à New York ou encore La City à Londres, ce qui permet d'attirer les investisseurs, les entrepreneurs et attire ainsi les activités économiques. De plus, ceci est un cercle vertueux (ou vicieux pour les autres pays) en ce que les flux (de capitaux ou de main d'œuvre qualifiée) s'amplifient au fur et à mesure de l'attractivité des territoires.

Néanmoins, il y a également des pays qui semblent être des concurrents dépassés et n'attirent pas les activités économiques. Ces pays ont pu être appelés « le Tiers-monde » par A. Saury (en 1952) en ce qu'ils ne faisaient même pas partie de la course à l'attractivité. Pour ces pays et territoires, T. Guémolé explique dans son livre La Mondialisation malheureuse (en réponse à A. Mine) que cette mise en concurrence crée ainsi des malheurs, des pays qui ne supportent pas cette concurrence et les inégalités qui s'en suivent inévitablement. Ces pays ne possèdent que très peu souvent des places financières, ils possèdent une industrie qui ne transforme pas les produits bruts en produits semi-finis ou finis et les migrations aggravent cette situation (même s'il peut y avoir des retombées bénéfiques comme des remises migratoires...). Ainsi, ce processus d'interconnexion croissant des territoires archipélise la planète (O. Dollfus) et crée des tensions apparentes entre différents territoires, différentes cultures et différents modes de vie (car chaque concurrent est un peu concurrent malgré lui) comme le souligne S. Huntington dans son livre The clash of civilizations. Même s'il y a pu avoir une défiance forte envers cette concurrence pour attirer les activités économiques et une volonté pour les meilleurs concurrents d'aider

deux adresses avec des partenariats (traité de Lomé, traité de Yaoundé en 1974 et 1983), cette concurrence est omniprésente.

Maintenant que nous avons constaté qui attire les activités économiques et quels concurrents étaient dans la difficulté pour trouver cette attractivité économique (pays africains les moins avancés dont les 33 PMA, les pays enclavés, les pays du Tiers-monde⁷ n'ayant donc pas connus les révolutions industrielles (de la fin du XVIII^es, fin de XIX^es, et fin de XX^es) ...), nous analyserons quels sont les facteurs de cette réussite ou cet échec.

Tout d'abord, les pays et territoires qui attirent les activités économiques y arrivent puisqu'ils ont un contrôle diplomatique et géopolitique dans les grandes organisations internationales (A), qu'ils se sont spécialisés dans des productions à forte valeur ajoutée contrairement aux pays répulsifs ou non attractifs. (B) Finalement, l'aspect géographique ainsi que le volontarisme politique y est également - dans leur réussite ou leur échec. En effet, l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et désormais quelque « BRICS » (Tim O'Neill) comme la Chine ou la Russie font partie intégrante des grandes instances internationales. Or, la présence dans les organisations internationales comme le FMI (Fonds monétaire international), l'ONU (Organisation des Nations Unies) ou encore l'OMC (Organisation mondiale du commerce qui a remplacé le GATT en 1995) est essentielle pour organiser la mondialisation et cette mise en concurrence qui permet ainsi de favoriser une attractivité. Par exemple, la France est présente à l'OMC, au G7, au conseil de sécurité de l'ONU, au FMI (et parfois même à la direction avec D. Strauss-Kahn ou encore C. Lagarde) et construit ses propres règles dans cette concurrence mondiale. De plus, cette diplomatie est également présente et essentiel dans le champ culturel : le sport (les Jeux Olympiques et leur attribution), les musées, le tourisme ... sont autant de dimensions qui attirent les activités économiques. Or, les JO, les grands événements sportifs et expositions universelles sont souvent dans les pays qui attirent déjà les activités économiques, les concurrents qui sont déjà en réussite (coupe du monde de football et JO au Brésil, JO à (2014 et 2016)

Code épreuve : 266

Nombre de pages :

Session : 2021

Épreuve de :

GÉOPOLITIQUE ESCP BS / HEC

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Pékin en 2008 qui marque l'apogée de la Chine dans le « concert des nations »...). Ainsi, la mondialisation et la mise en concurrence semble être parfois déloyales et nous remarquons dès lors que les aspects culturels et diplomatiques sont essentiels.

Néanmoins, ces derniers ne sont pas les seuls moyens pour les concurrents de se démarquer du reste et d'attirer ainsi les activités économiques. Les différents territoires développent des avantages comparatifs et compétitifs et se spécialisent sur certains produits selon la théorie ricardienne de la spécialisation mais également en suivant les principes économiques de A. Smith dans La richesse des nations. Ainsi, il s'agit pour les concurrents de se spécialiser, et si possible de « monter en gamme » comme l'ont fait par exemple les « dragons asiatiques » (Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong-Kong) selon par exemple la « théorie en vols d'oiseaux sauvages » de K. Kamata qui consiste à monter en gamme dans la chaîne de valeur par l'intermédiaire d'une industrialisation par substitution aux importations (stratégie ISI). Ainsi, des politiques volontaristes de l'Etat sont dès lors nécessaires comme la mise en place d'une fiscalité basse et d'une main d'œuvre peu chère pour les investisseurs dans des zones franches (et en particulier dans des ZES comme à Shanghai - voir croquis). En fait, pour attirer les activités économiques et faire alors partie de cet « archipel mégapolitain mondial » (AMM, O. Dollfus), les pays et territoires doivent être une étape essentielle et rentable dans la division des processus productifs contemporaine (la DIPP) et mettre en avant leur avantage comparatif (main d'œuvre peu chère, ressources naturelles abondantes...) ou bien créer et construire un avantage compétitif compétitivité hors-prix, éducation...). Le faisant, les concurrents attirent les

activités économiques - et parfois même les plus rentables. En effet, la thèse de Singer-Prebisch de « détérioration des termes de l'échange » montre en quoi les activités économiques de base ne sont pas suffisantes : syndrome hollandais (dutch disease) comme l'expliquait Kaldor dans Theory of plenty.

Ainsi, il est manifeste qu'il y a différents moyens pour attirer les activités économiques. De manière générale, E. Lee nous explique de même que les migrations sont des conséquences de « push factors » et « pull factors » (facteurs exogènes et endogènes) dans son ouvrage Theory of migration. De ceci, on peut ainsi constater que les conflits, l'instabilité économique, la pérorabilité politique, la corruption, le terrorisme et nouvelles menaces - de « l'anhimonde » (R. Brunet) sont autant de facteurs qui attirent ou repoussent les activités économiques. Par exemple, J.F. Bayart et J-F Médard parlent de « capture de l'Etat », de politique « aduventre » ou encore de « néopatrimonialisme » pour désigner la corruption qui sévit en Afrique (L'Etat en Afrique).

Ainsi, il est manifeste que les pays et les territoires ont accès à de multiples moyens pour faire de la mondialisation une opportunité et attirer donc les activités économiques. Néanmoins, cette mise en concurrence croissante et exacerbée est fragilisée par un changement de paradigme : des concurrents très attractifs veulent se retirer de cette course collective à la croissance tandis que de nouveaux concurrents apparaissent sur l'« échiquier international » (Zbigniew Brzezinski).

Effectivement, cette mondialisation contemporaine a permis à différents acteurs de devenir de véritables concurrents pour diverses raisons (A) tandis que d'autres concurrents

commencent progressivement à sortir de cette concurrence et se « démondialiser » (B).

En effet, de nouveaux concurrents aux concurrents traditionnels apparaissent : on parle ainsi d'un basculement du monde puisque les activités économiques semblent aujourd'hui se concentrer sur les pays riverains du Pacifique. J. May le prédisait d'ailleurs déjà : « la Méditerranée est l'espace maritime du passé, l'Atlantique celui du présent et le Pacifique celui du futur » en 1862. Les BRICS et en particulier l'Inde et la Chine ont mis en avant un de leur avantage comparatif : le poids démographique (1,35 milliards d'habitants en Chine et 1,4 milliard pour l'Inde). Les territoires ont misé sur l'innovation, la main d'œuvre bon marché et abondante, sur les façades maritimes pour la Chine avec la logique de littoralisation et maritimeisation ainsi que sur une politique fiscale très avantageuse pour les entreprises et ceux qui mènent des activités économiques. Par exemple, l'Asie est l'espace où se concentre le plus de zones franches en 2020 (135 pour la Chine, 231 pour l'Inde jusqu'à 385 pour les Philippines selon le CNUCED). Ainsi, ce « dumping fiscal » comme peuvent le faire les « micro-états » (faire « commerce de sa souveraineté ») permet évidemment d'attirer les activités économiques (épargne, entrepreneuriat et industries...). Toutefois, cette mise en concurrence fragilise les territoires, les fracture en des « territoires gagnants » et « territoires perdants » comme l'évoque J. Fouquet dans son livre Fractures françaises. En effet, même si le pays peut être gagnant et un concurrent féroce dans la mondialisation, ce n'est pas forcément le cas pour les territoires qui subissent de plein fouet cette mise en concurrence. P. Werly, dans son ouvrage Dans les routes du miracle asiatique explique à quel prix les chinois et les territoires chinois ont payé de leur sueur cette concurrence étatique. P. Kaugman parle lui de « transpiration plus que d'innovation » en ce que le capital humain et travail ont été extrêmement exploités.

Par conséquent, il est bon de se demander si cette mise en concurrence croissante et cette logique d'interconnexion et d'interdépendance ricardienne peut durer éternellement. En effet, dans l'actualité contemporaine, nous avons vu des limites de cette extrême dépendance à travers le blocage du canal de Suez - artère

essentielle de la mondialisation - par un immense paquet de la compagnie EverGreen. Cette mise en concurrence est ainsi dénoncée par les pays, les territoires, les populations (consommateurs) et en particulier depuis 2002 et l'apparition des Forums Sociaux Mondiaux (FSM) à Porto Alegre : il y a ainsi une volonté d'altémondialisation car cette mise en concurrence impacte également l'environnement et nos modes de vie. Les pays et les territoires deviennent trop dépendant et n'attire jamais assez les activités économiques. La crise de la COVID-19 depuis presque deux années nous démontre quotidiennement que cette dépendance sanitaire (médicaments, masques, oxygènes...) est souvent plus nocive que bénéfique. Ainsi, pour attirer les activités économiques, les pays veulent d'abord maintenir et garder (voire mettre à nouveau sur leurs territoires) des activités économiques. Alors que H. Bourguinat, dans son livre les vestiges de la finance internationale, met en avant « la théorie des 3D » :

désintermédiation, désintermédiation et dérégulation (on peut ajouter dématérialisation), expliquait que les concurrents n'ont même plus de règles à respecter, il semble alors que les états (avec la crise de la COVID-19) aient fait le choix des relocalisations, du protectionnisme (Etats-Unis) - comme on peut le voir avec la réapparition du « Made in France » qui avait été lancé par A. Montebourg en 2010.

Ainsi, il est donc manifeste que la mondialisation met en permanence les pays et territoires face à face et que cette mise en concurrence soit de plus en plus nocive pour certains de ses concurrents. Les pays et territoires utilisent différents moyens pour attirer les activités économiques : leviers fiscaux, culturels, économiques, diplomatiques, environnementaux. Toutefois, de plus en plus de pays se concurrencent aujourd'hui à l'intérieur de leur propre frontière en relocalisant, en captant de nouvelles activités économiques (ou captant de nouveau). Finalement, on voit néanmoins que cette course entre les territoires et pays pour s'accaparer des meilleures activités économiques (les plus rentables) est loin d'être finie comme on peut le voir dans l'Union Européenne où les impôts sur les sociétés ont été baissés...

Code épreuve : 266

Session : 2021

Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain

Consignes

- *Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer*
- *Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte*
- *Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)*
- *Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre*

CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

J. 21 1215

LÉGENDE :

La mondialisation, un processus polarisant et hiérarchisant qui permet aux territoires et aux pays -de gagner (plus ou moins) en attractivité économique-

I) Des territoires gagnants et d'autres perdants dans la mondialisation.

A) Des territoires qui attirent historiquement les activités économiques

les pays/régions -de la Triade (K. Ohmae).

flux de main d'œuvre qualifiée

flux de capitaux (contemporain)

B) Des pays/territoires qui repoussent (malgré leur volonté) souvent les activités économiques

Des territoires peu insérés dans la mondialisation (qui ne parviennent pas à montrer leurs atouts)

Zones où la spécialisation dans les chaînes de valeur ne permet pas de concurrencer les puissances (été)

II) Comment expliquer cette répartition ou cette attractivité -des activités économiques?

A) Des territoires qui contrôlent diplomatiquement la mondialisation

des sièges d'organisations internationales (FMI, OMC, ONU)

B) La géographie, un élément essentiel qui permet de définir la concurrence

hauts lieux stratégiques (détroits / canaux)

Pays profitant de sa géographie dans la mondialisation

Zones difficilement attractives (climat)

C) Des atouts structurels, des avantages compétitifs permettant d'attirer les activités économiques.

des infrastructures permettant d'attirer les activités.

Des zones économiques spéciales, une concurrence déloyale? (ZES)

III) La mise en concurrence est permanente, faisant ainsi de nouveaux pays attractifs et d'autres répulsifs.

A) De nouveaux pays attirent des activités économiques...

les pays émergents (BRICS, Timor O'Neill).

B) Pour différentes raisons

des zones innovantes nouvelles (brevets / R & D...) et une montée en gamme

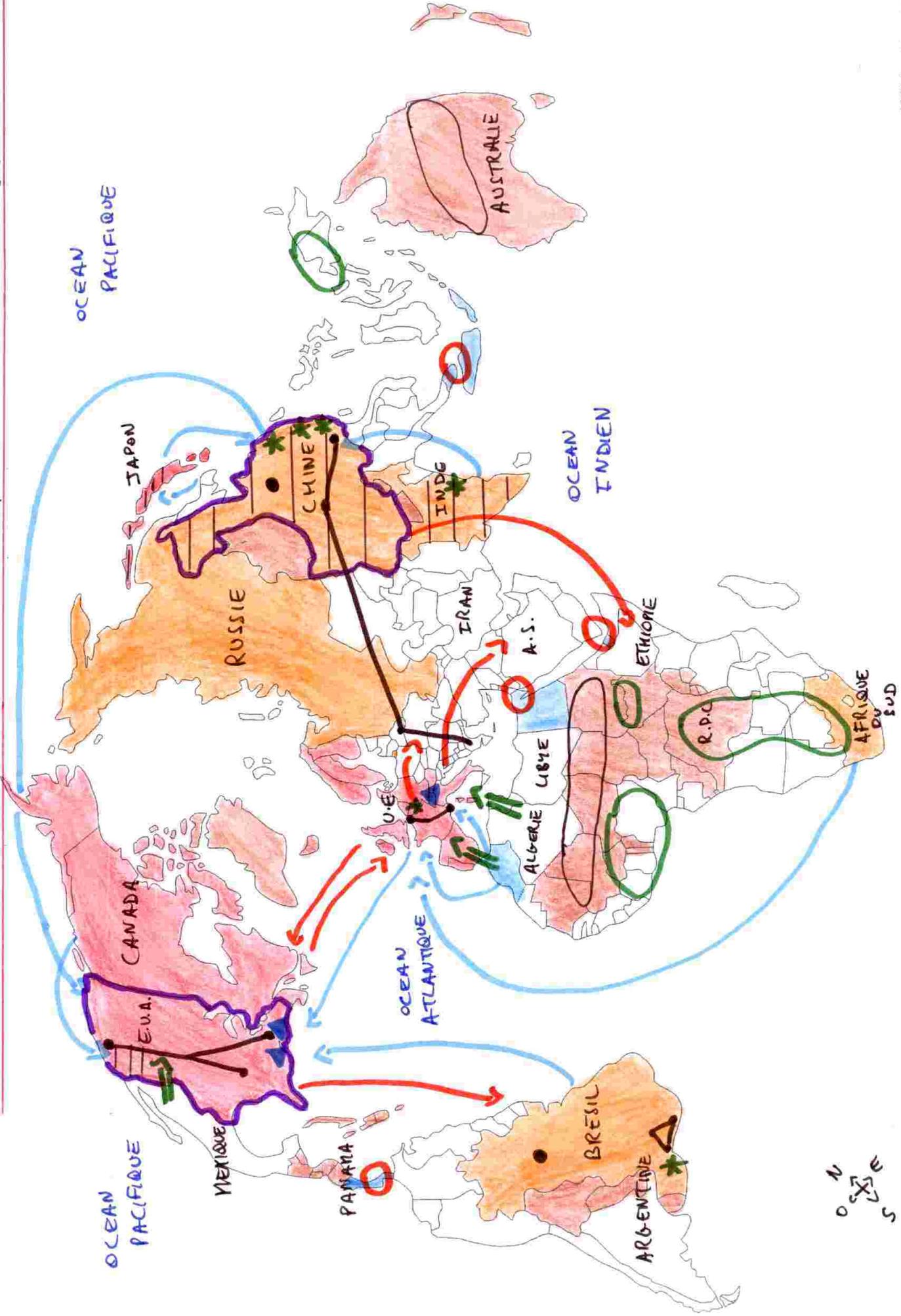
pays accusés de dumping environnemental

C) Une mise en concurrence tellement élevée que certains s'en retirent

De nouvelles délocalisations

un protectionnisme qui renait (barrières douanières...)

Titre obligatoire : La mondialisation, un processus polarisant qui permet aux territoires de gagner en attractivité.



1000 km (équat.)

